

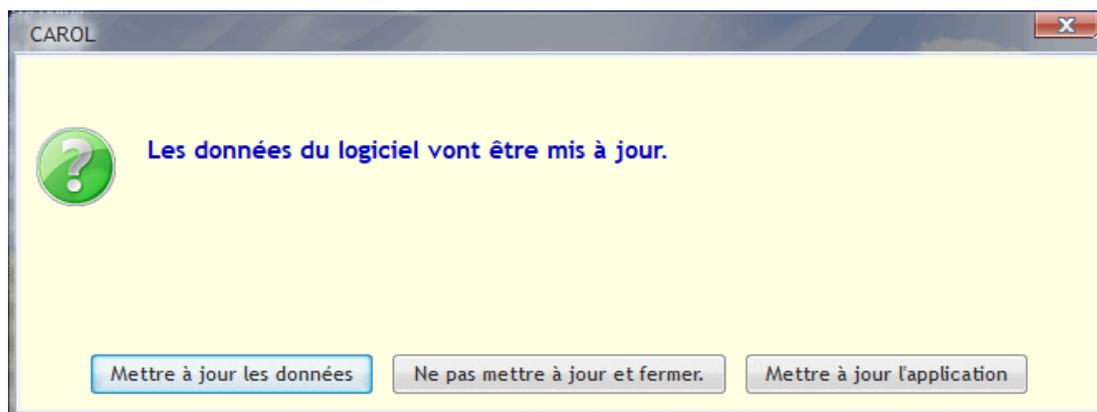
**SAS Auto'nome**

# Nouveautés CAROL VL

Version A11.16

## I. Mise à jour de l'application

A l'ouverture cliquer sur Mettre à jour les données



Les fichiers vont se mettre à jour automatiquement.

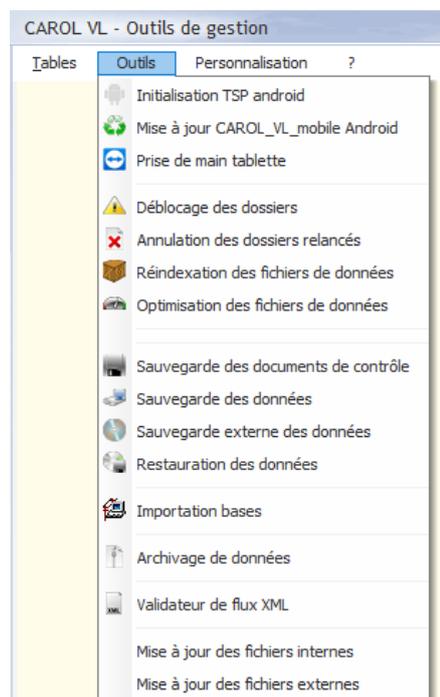
## II. Mise à jour du DIP

### 1. A FAIRE UNE SEULE FOIS PAR PC

Pour mettre à jour le mobile il faut aller dans « **Tables-Outils** »



Puis « **Outil** »/ « **Mise à jours CAROL\_VL\_Mobile Android** » :



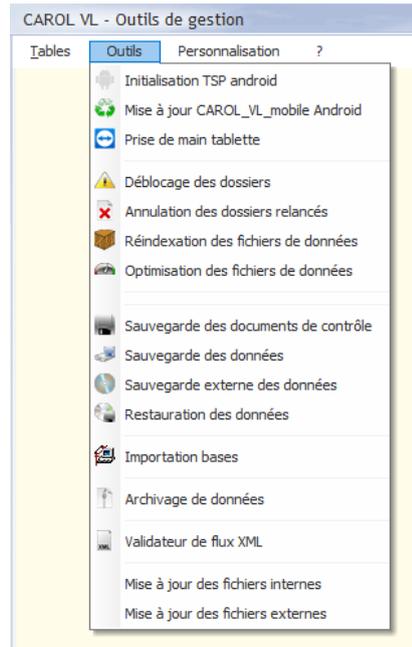
## 2. A FAIRE POUR CHAQUE DIP DU CENTRE

Aller dans « Tables-Outils »



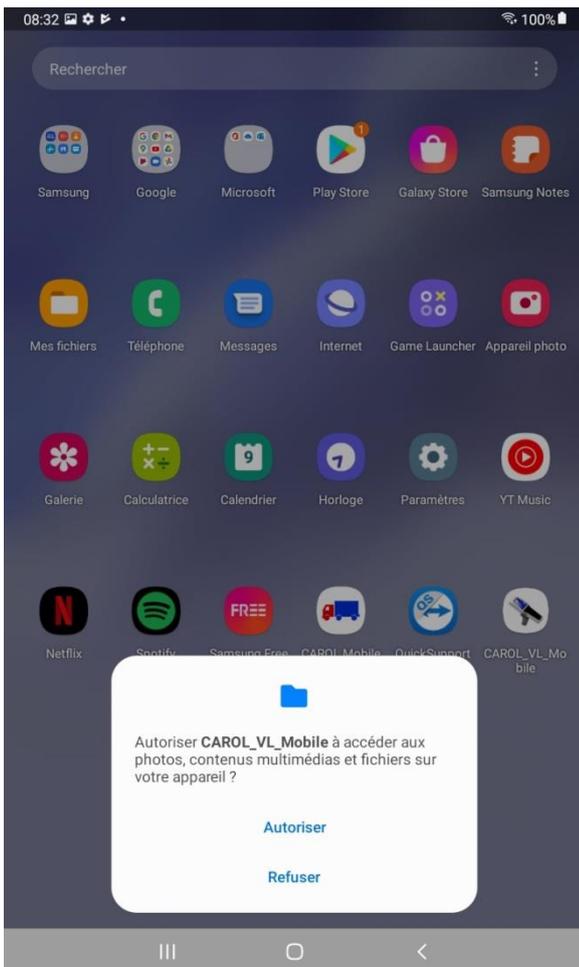
Puis « Outils » /« Initialisation DIP android » :

**Vos TSP Android sont désormais en A11.16**

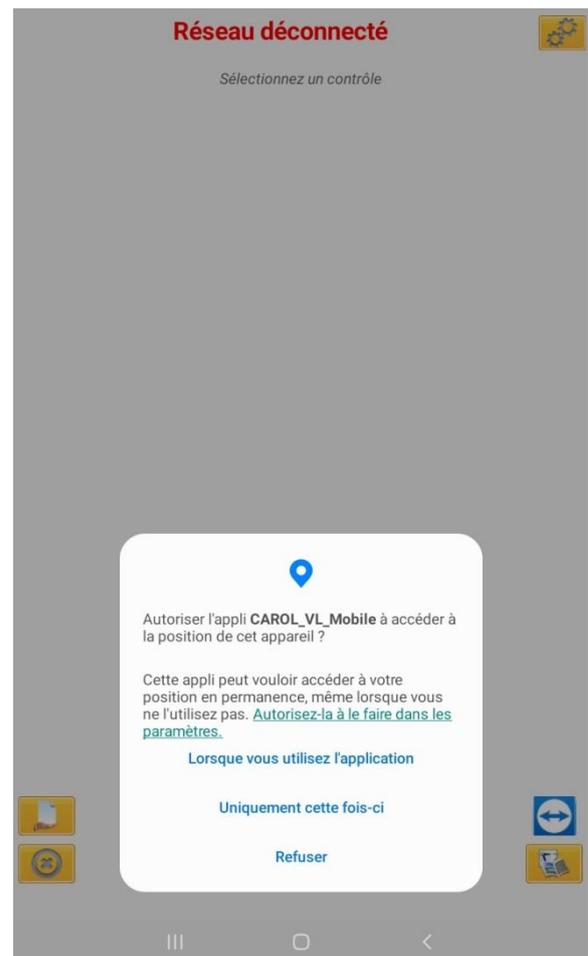


## 3. SUR LE DIP

Sur les nouvelles versions d'Android des autorisations vont vous être demandé pour lancer l'application. Il faut accepter toutes les autorisations demandées pour que le logiciel fonctionne correctement.



*Cliquer sur Autoriser*



*Cliquer sur Lorsque vous utilisez l'application*

### III. Mise à jour réglementaire

#### 1. Mise à jour des documents

Affichage de la demande d'identification avec les nouveaux documents :

a) Si le contrôleur ne possède pas le CI, il peut sélectionner les documents ci-dessous.

The image shows a software interface for vehicle identification. In the background, there is a form titled "Identification du véhicule" with fields for "Date CTP ou CTC défavorable :", "Prochaine CTP avant le :", "N° d'immatriculation (A)", and "Numero de formule". There are also radio buttons for "Type de contrôle" (Réglementaire, Volontaire) and "Avez vous le certificat d'immatriculation ?" (Oui, Non). Overlaid on this is a dialog box titled "Choix du document".

The "Choix du document" dialog box contains a table with the following data:

Code du document	Libellé des documents présentés à indiquer sur le PV
B1	Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules
C1	Fiche de circulation provisoire prévue à l'article R325-6 du code de la route
D1	Attestation délivrée par le constructeur ou son représentant dans le cas d'un véhicule de plus de 30 ans d'âge
D2	Attestation délivrée par la F.F.V.E. dans le cas d'un véhicule de plus de 30 ans d'âge
E1	Certificat d'immatriculation étranger
E2	Pièce officielle prouvant l'origine de propriété du véhicule et visée par les autorités administratives du pays d'origine
E3	Pièce officielle certifiant que le certificat d'immatriculation étranger a été retiré
J6	Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel
K3	Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice
K5	Attestation de mise en vente établie par le commissaire priseur ou l'huissier de justice et une attestation de dépôt de dossier, datant de moins d'un an, délivrée par le service chargé des réceptions des véhicules, indiquant le motif de réception
L1	Photocopie du certificat d'immatriculation visée par une société de location de véhicules
P1	Le contrôleur saisit le document présenté (Possibilité d'abrégier le libellé saisi)
Q2	Certificat provisoire d'immatriculation en cours de validité : le contrôleur saisit "CPI" suivi du numéro d'ordre
Q3	Certificat d'immatriculation barré par l'ancien propriétaire du véhicule
R1	Certificat spécial FFECSA sur lequel est apposée la mention « Radiation définitive de la série spéciale FFECSA » et la date de validité du certificat

At the bottom of the dialog box, there are two buttons: "Choisir" with a green checkmark icon and "Fermer" with a red X icon.

b) Si le contrôleur possède le CI il peut sélectionner les documents ci-dessous.

numero de formue

Catégorie internationale (J)

Aide M1, N1

Identification du véhicule

Type de contrôle

Réglementaire  Volontaire

Avez vous le certificat d'immatriculation ?

Oui  Non

Choix du document

Code du document	Libellé des documents présentés à indiquer sur le PV
A1	Certificat d'immatriculation
O2	Attestation de dépôt de dossier de réception à titre isolé indiquant le motif de réception datant de moins d'un an en complément du certificat d'immatriculation
S1	Attestation d'adaptation réversible de série d'un véhicule neuf ou usagé de la catégorie internationale M1 (VP) pour son usage spécial en complément du certificat d'immatriculation
S2	Attestation d'adaptation réversible de série d'un véhicule usagé de la catégorie internationale M1 (VP) pour le rendre conforme à son type en complément du certificat d'immatriculation
T1	Changement de la source d'énergie du véhicule : Certificat de conformité délivré par le fabricant et procès-verbal d'agrément de protocole de conversion, en complément du certificat d'immatriculation
U1	Changement de la source d'énergie du véhicule : Certificat de conformité délivré par le fabricant, en complément du certificat d'immatriculation
V1	Attestation d'adaptation réversible d'une voiture particulière ou d'une camionnette neuve ou usagée pour la pose des équipements nécessaires à l'enseignement ou à l'apprentissage de la conduite, en complément du certificat d'immatriculation
V2	Attestation d'adaptation réversible d'une voiture particulière ou d'une camionnette usagée pour la dépose des équipements nécessaires à l'apprentissage de la conduite, en complément du certificat d'immatriculation
W1	Attestation d'aménagement d'un véhicule de catégorie M1 équipé pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, en complément du certificat d'immatriculation.

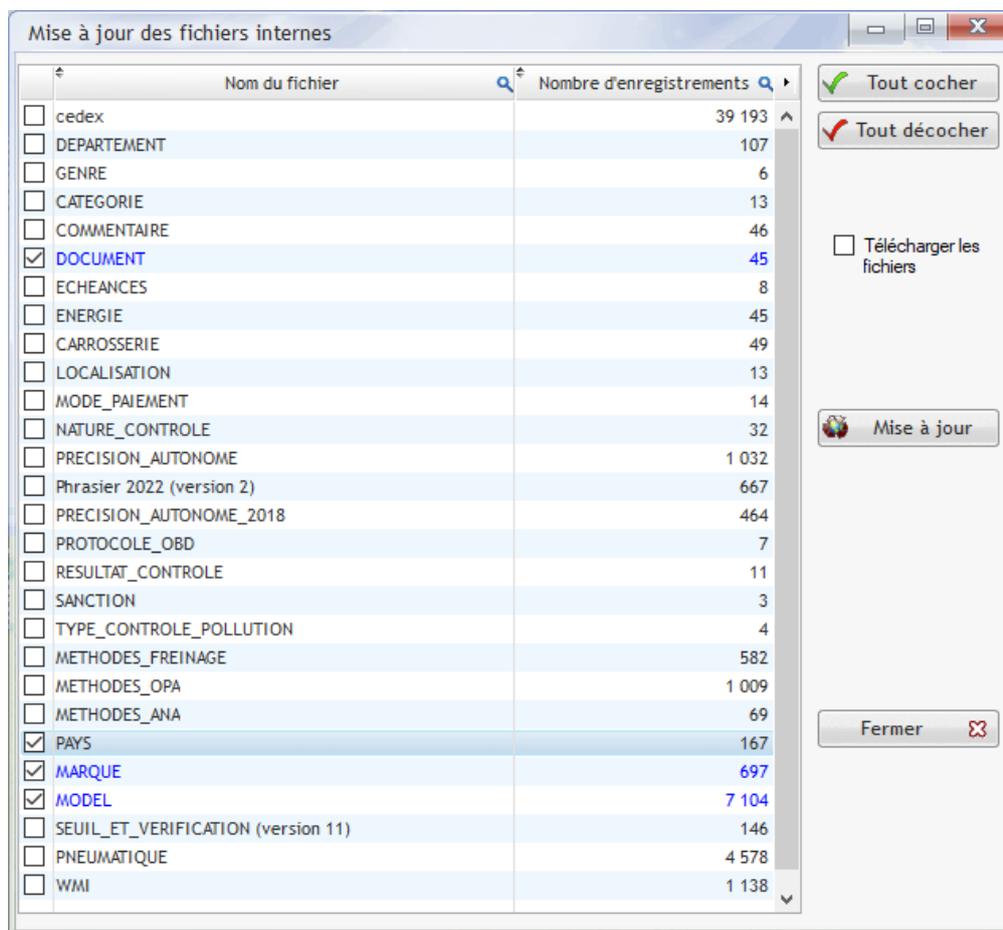
Imprimer

Choisir  Fermer

## 2. Mise à jour des Marques et Modèles

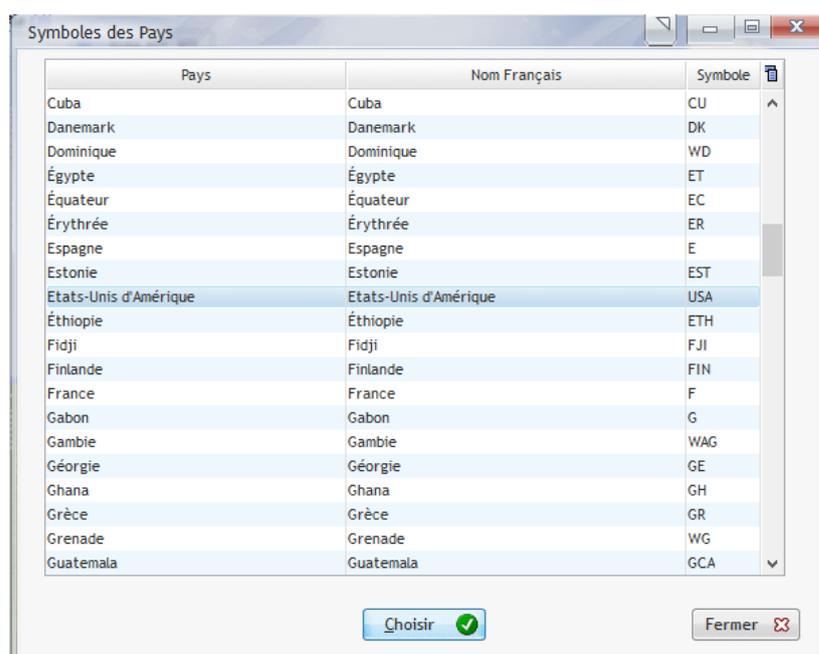
Les marques passent de 697 à 707.

Les modèles passent de 7104 à 7351.



## 3. Mise à jour des Pays

Modification du libellé des *Etats-Unis d'Amérique* et du symbole pour le *Royaume-Uni (UK)*.



## IV. Traitement des compteurs sur Auto'nome Info VL

### 1. Ouvrir la gestion des compteurs

Depuis la première fenêtre de Auto'nome Info VL cliquer sur :

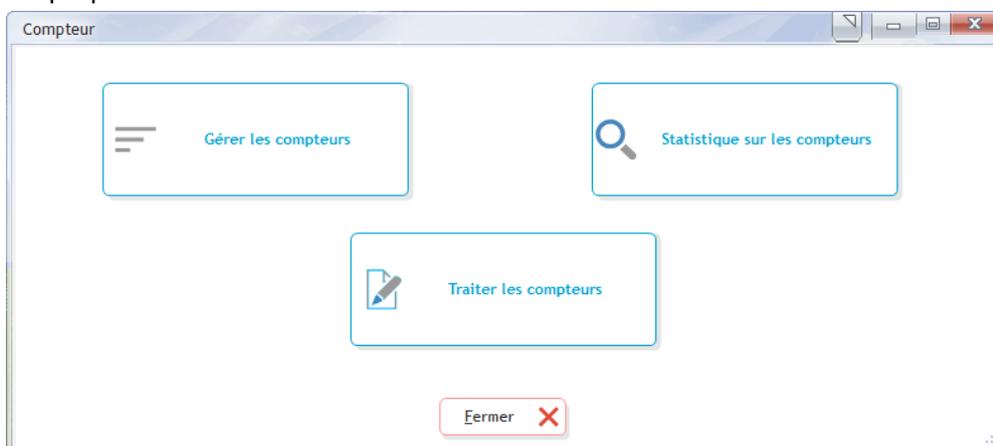


Puis sur Analyser les compteurs.

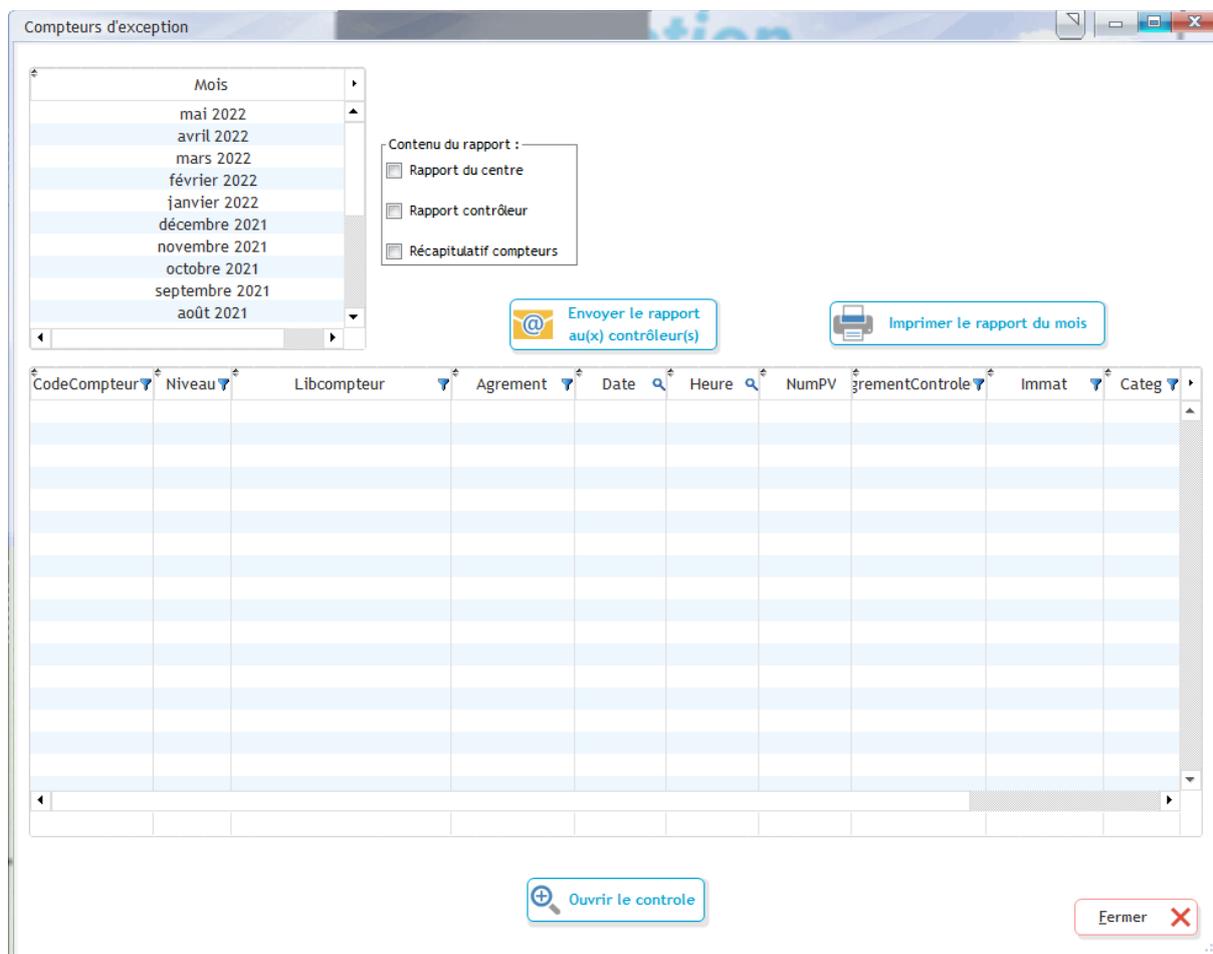


L'option n'est disponible que s'y l'on y a souscrit.

On propose alors 3 choix :



## 2. Gérer les compteurs



Les mois disponibles sont affichés. Lorsque l'on sélectionne un mois la liste des compteurs s'affiche dans le tableau.



On peut ensuite voir le libellé de chaque compteur en cliquant dessus.

Compteurs d'exception

Mois

- mai 2022
- avril 2022
- mars 2022
- février 2022
- janvier 2022
- décembre 2021
- novembre 2021
- octobre 2021
- septembre 2021
- août 2021

Contenu du rapport :

- Rapport du centre
- Rapport contrôleur
- Récapitulatif compteurs

Absence d

Envoyer le rapport au(x) contrôleur(s)

CodeCompteur	Niveau	Libcompteur	Agrement	Date	H
0701	3	Absence de la défaillance 7.1	S	10/11/202	16
0811	3	La limité d'opacité transmise	S	19/11/202	14
REG201	2	Réglophare : Dates/heures d	S	10/11/202	14
5001	1	Absence de liaison avec l'OTC	S	15/11/202	13

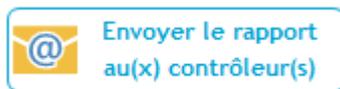
Contenu du rapport :

- Rapport du centre
- Rapport contrôleur
- Récapitulatif compteurs

Le bouton Ouvrir le contrôle permet de voir le contrôle correspondant.



Le bouton :



Permet d'envoyer par mail le rapport au(x) contrôleur(s) (voir le rapport ci-dessous).



Le bouton *Imprimer le rapport du mois* propose 3 choix :

Compteurs d'exception

Que voulez-vous imprimer?

Le rapport du mois

Les doubles des pv

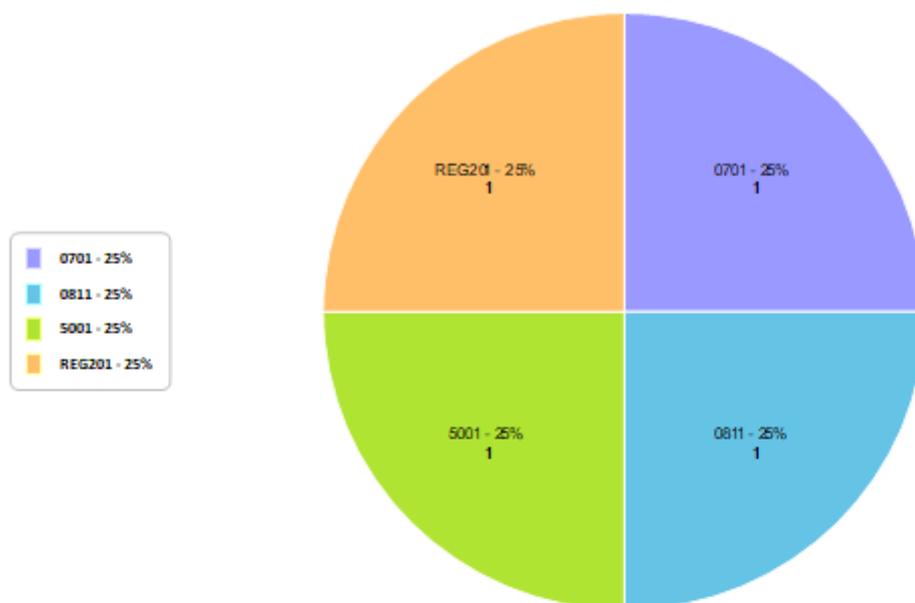
Le rapport du mois et le double des PV

Annuler

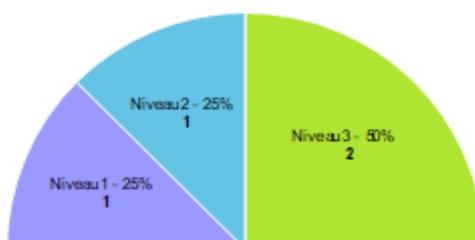
Soit le rapport seul, soit les doubles seuls ou le rapport et les doubles.

Le rapport est composé en fonction des coches :

## Répartition des compteurs



## Répartition des compteurs par niveau



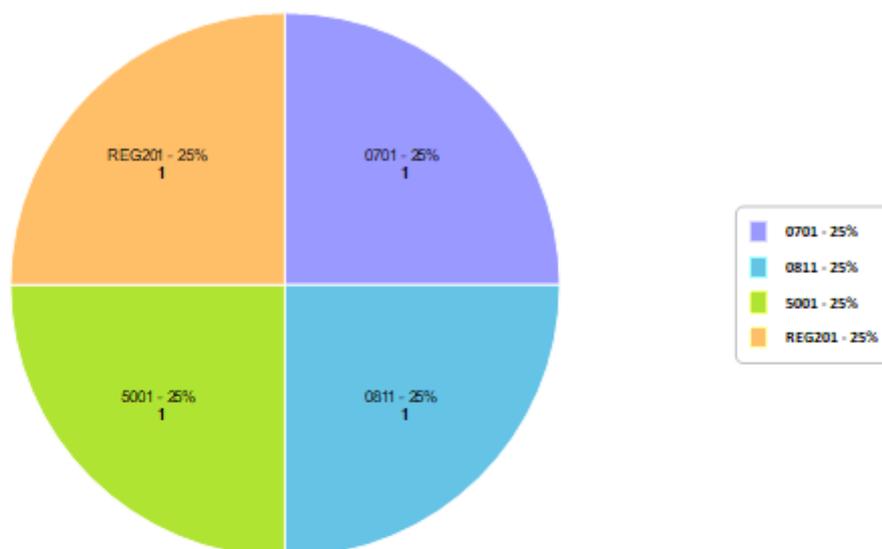
## 2. RAPPORT CONTROLEUR

Contrôleur :

novembre 2021

Agrément :

Répartition des compteurs



Les compteurs de niveau 2 et 3 de ' ... ' représentent 2% des contrôles du centre 3 contrôles sur les 151 effectuées dans le centre ce mois-ci.  
Le contrôleur a effectué 151 contrôles pendant le mois pour 3 compteurs représentant 3 PV. Soit 2% des 151 contrôles effectués par le contrôleur ce mois-ci.

### 3. RECAPITULATIF COMPTEURS

novembre 2021

Compteur niveau : 3

Compteur n° 0701

Absence de la défaillance 7.11.1.a.1 alors que le kilométrage relevé est inférieur à celui relevé lors d'un contrôle précédent.

NumPV	immat	AgrementControlleur	Date	Rappel du véhicule
21045712			10/11/2021	

Compteur n° 0811

La limite d'opacité transmise par l'opacimètre NFR 10025/2016 est différente de celle prévue pour le véhicule (ONIT) dans la base de données technique (coefficient d'absorption)

NumPV	immat	AgrementControlleur	Date	Rappel du véhicule
21045750			19/11/2021	

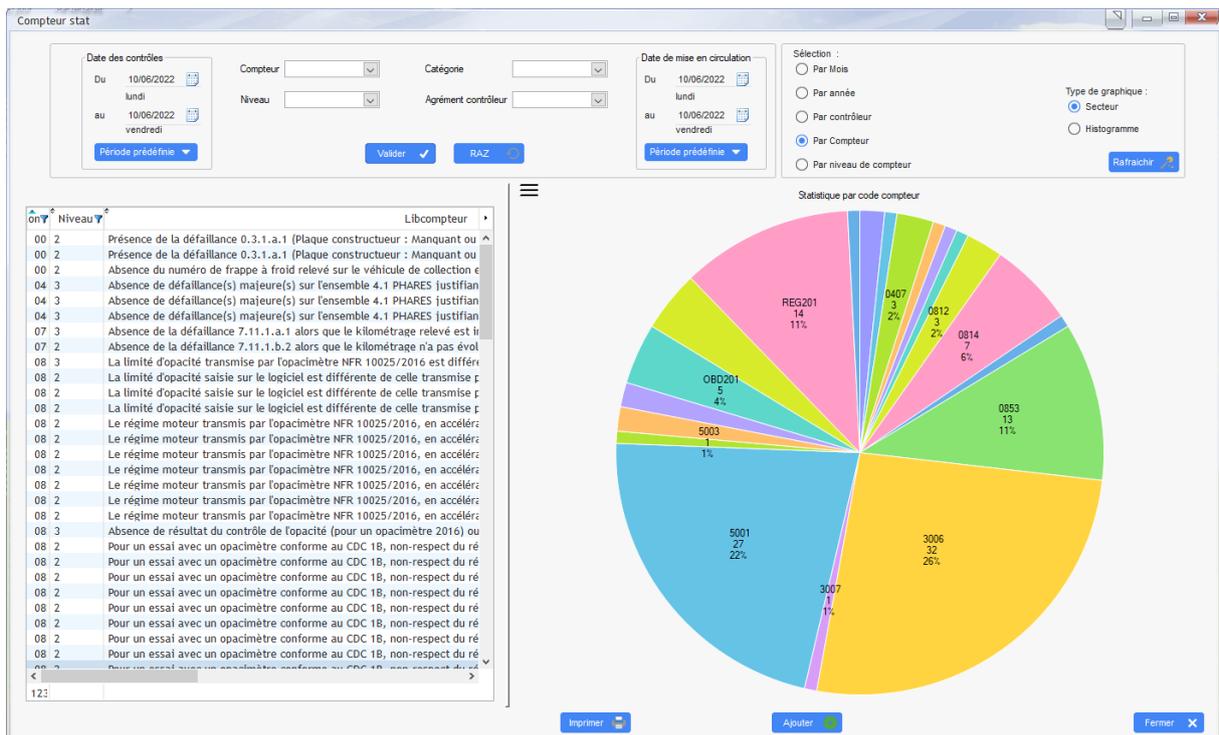
Compteur niveau : 2

Compteur n° REG201

Réglophare : Dates/heures de l'essai en dehors des dates/heures du contrôle déclaré par le contrôleur

NumPV	immat	AgrementControlleur	Date	Rappel du véhicule
21045710			10/11/2021	

## V. Statistiques sur les compteurs



Il est possible de faire des statistiques selon les critères ci-dessous :

Date des contrôles

Du 20/05/2022  
lundi  
au 20/05/2022  
vendredi

Compteur [ ]  
Niveau [ ]

Catégorie [ ]  
Agrément contrôleur [ ]

Date de mise en circulation

Du 20/05/2022  
lundi  
au 20/05/2022  
vendredi

Valider ✓ RAZ

Période prédéfinie

On peut également sélectionner différents critère d'affichage des statistiques.

Sélection :

Par Mois  
 Par année  
 Par contrôleur  
 Par Compteur  
 Par niveau de compteur  
 Par niveau de compteur  
 Aucune

Sélection :

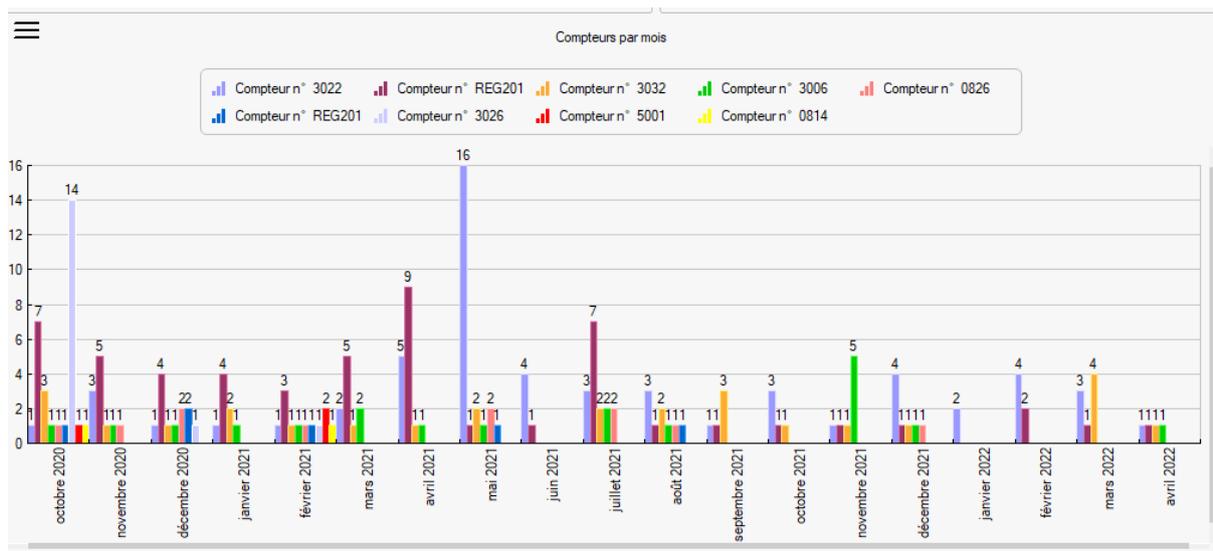
Par contrôleur  
 Par Compteur  
 Par niveau de compteur

Type de graphique :

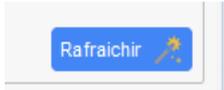
Secteur  
 Histogramme

Rafraîchir

Lorsque l'on sélectionne *Par mois*, *par année*, *par contrôleur* et *par compteur* la deuxième colonne de sélection apparaît.

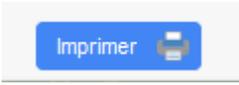


Compteur par mois et par compteur

Le bouton  permet de réactualiser le graphique si un trie a été fait sur la table.

Le bouton  permet d'enregistrer des graphiques personnels à imprimer,

Le bouton  permet de gérer les graphiques.

Le bouton  permet de sortir un rapport sur tous les compteurs disponibles ou sur la période sélectionnée si une période a été sélectionnée.

## VI. Traiter les compteurs

Cette fenêtre permet aux contrôleurs de gérer leurs compteurs et d'envoyer le rapport pour qu'il soit récupéré avec Auto'Qual par le responsable qualité.

Gestion de vos compteurs

Mois

- mai 2022
- avril 2022
- mars 2022
- février 2022

Contrôleur

Code Compteur	Libellé	Date	Num. PV	Immat.	Observation	Rappel
---------------	---------	------	---------	--------	-------------	--------

Traiter mon compteur

Valider mon rapport

Fermer

Il faut sélectionner le mois puis le contrôleur.

Ensuite traiter chaque lignes, seul les compteurs 2 et 3 sont affichés.

Justifier les compteurs

Compteur niveau 2  
N° 0814 :  
Le régime moteur transmis par l'opacimètre NFR 10025/2016, en accélération libre, est inférieur au régime mentionné sur le CI (champ U2) ou la base de données techniques OTC. Cette différence est supérieure à 15%.

Ouvrir le controle

Justification

Rappeler le véhicule

Proposition :

test des propositions

Le régime moteur atteint lors de la première accélération est inférieure à 85% de la valeur du U2. Mettre en évidence

Utiliser la proposition

Annuler

